



Devis non conforme et trop succinct

Par **jacky**, le **09/06/2009** à **06:51**

Bonjour,

J'ai fait faire un devis pour un travail à réaliser par plusieurs corps de métier (maçon et chauffagiste), il y a 2 mois.

Une fois les travaux bien avancés, le maçon m'annonce que je dois contacter moi-même un troisième artisan (couvreur) pour un travail facilement réalisable par le maçon.

Les devis étant déjà signés depuis longtemps (1 mois), j'estime qu'il y a tromperie sur les prévisions et que le corps de métier concerné par le manque de clarté doit assumer le coût de cette intervention non prévue à l'origine, d'autant plus que le devis est réalisé avec le coût global des heures de main-d'oeuvre (comment puis-je deviner que ce n'était pas inclus ?).